

ENTREPRENEURIAT : la DGFIP 80 et le tribunal de commerce d'Amiens veulent renforcer la détection des difficultés des entreprises

La [DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES SOMME](#) / T : 03.22.71.42.42
et le tribunal de commerce d'Amiens ont signé une convention le 12 septembre 2023 pour
une meilleure détection et un accompagnement renforcé des entreprises en
difficulté. www.somme.gouv.fr